FONDATION
JEAN-CHARLES-BONENFANT

35 ans d'éducation à la démocratie !

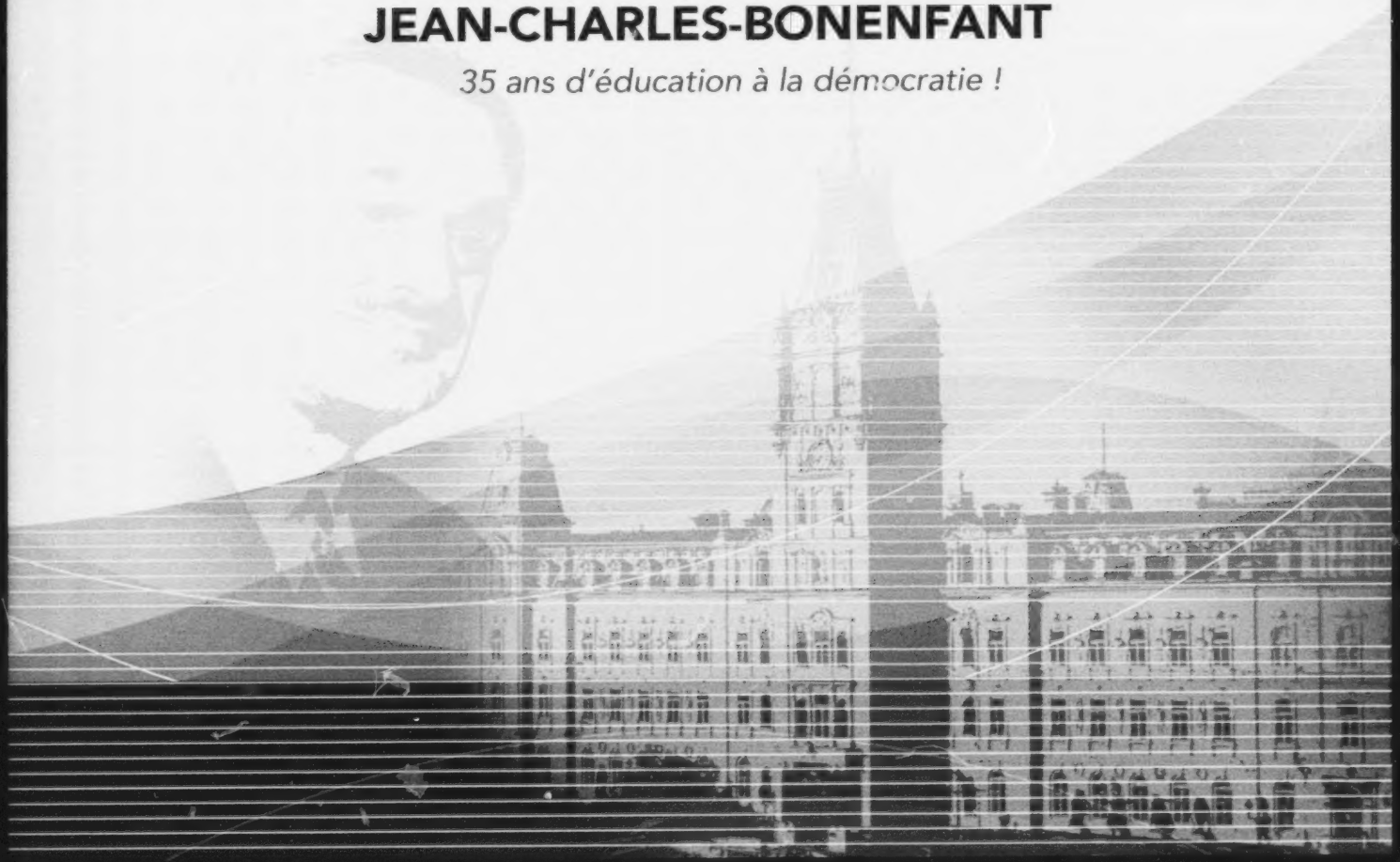

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012-2013

Les données présentées dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013.

COORDINATION

Claire Dumais-Faber

RÉALISATION ET RÉDACTION

Claire Dumais-Faber
Stéphane Lévesque

RÉVISION

Éliane de Nicolini

DIRECTION ARTISTIQUE ET COUVERTURE

Maude Lalancette
Manon Paré

PHOTOGRAPHIES

Renaud Philippe
Stéphane Lévesque

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Dépôt légal – 2014
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-69407-6

Québec, le 3 décembre 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Je vous présente le *Rapport d'activité 2012-2013* de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous faire part des résultats de cette année ainsi que des réalisations et événements qui l'ont marquée plus particulièrement.

Fidèle à sa mission, la Fondation a poursuivi son travail de diffusion des valeurs démocratiques. Cinq jeunes diplômés d'universités québécoises ont passé dix mois à l'Assemblée nationale afin de parfaire leurs connaissances du parlementarisme québécois. Les boursiers stagiaires ont profité de cette année au cœur de la démocratie québécoise pour développer leurs aptitudes et acquérir de nouvelles compétences.

De nombreux jeunes Québécois se sont initiés au parlementarisme encore cette année grâce aux activités Parlement au primaire et Parlement au secondaire. Le travail de promotion aux quatre coins de la province continue et l'intérêt des écoles pour ces activités est toujours aussi vif.

Je vous invite donc à prendre connaissance du *Rapport d'activité* de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant qui rend compte des réalisations de 2012-2013.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire-trésorier de la Fondation,

Jean Dumas

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

AUGMENTER, AMÉLIORER, DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, améliorer et diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et en promouvoir l'étude et la recherche.

Chaque année, elle réalise sa mission en offrant cinq stages d'une durée de dix mois. Ces stages sont destinés aux étudiants universitaires ayant terminé leurs études de premier cycle et sont assortis d'une bourse d'excellence de 21 000 $. Au cours des ans, le programme de stages de la Fondation a acquis une solide réputation auprès des universités québécoises.

Jean-Charles Bonenfant est né le 21 juillet 1912 à Saint-Jean, Île d'Orléans. Il a été un des grands intellectuels québécois et un ardent défenseur de la démocratie parlementaire. L'Assemblée nationale du Québec a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son oeuvre.

Par ailleurs, la Fondation soutient les écoles primaires et secondaires dans la mise sur pied de leur conseil d'élèves : les Parlements au primaire et au secondaire.

De plus, elle organise des conférences ou des colloques portant sur les thèmes chers à Jean-Charles Bonenfant, en lien avec le parlementarisme et la démocratie. Au fil des ans, des personnalités des domaines politique, universitaire et journalistique ont débattu sur la carte électorale, l'évolution du rôle du député et la diminution de la participation électorale, entre autres sujets.

Enfin, la Fondation attribue également des bourses au mérite à l'occasion d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

En 2012-2013, elle a pu compter sur l'appui de l'Assemblée nationale et de partenaires prestigieux, dont :

- La Commission de la capitale nationale du Québec
- Le Secrétariat à la jeunesse
- La Fédération des commissions scolaires du Québec
- Les Facultés de droit et des sciences sociales de l'Université Laval
- La Fédération des comités de parents
- Le Directeur général des élections du Québec.

La Fondation est fière de pouvoir compter sur ces partenaires et les remercie de l'aider à réaliser sa mission.

TABLE DES MATIÈRES

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2013 6

Programme de bourses et de stages 7

Bilan 2012-2013 des Parlements au primaire et au secondaire 12

Prix de la Fondation 16

Nominations au sein du conseil d'administration 17

Rapport de la Direction 19

Rapport de l'auditeur indépendant 21

États financiers 23

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2013

Président de la Fondation

JACQUES CHAGNON
Président de l'Assemblée nationale

Vice-président de la Fondation

CLAUDE COUSINEAU
Vice-président de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier de la Fondation

JEAN DUMAS
Directeur des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
de l'Assemblée nationale

Administrateurs

MARCEL BLANCHET
Directeur général des élections retraité

EUGÉNIE BROUILLET
Doyenne
Faculté de droit de l'Université Laval

RAYMOND BROUILLET
Amicale des anciens parlementaires du Québec

LEWIS CAMDEN
Amicale des anciens parlementaires du Québec

ALBAN D'AMOURS
Président et chef de la direction retraité
Mouvement Desjardins

SYLVAIN ROY
Député de Bonaventure

JEAN-PIERRE LAGUEUX
Enseignant
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

SIASIA MOREL
Boursier stagiaire 2005-2006

MICHELYNE C. ST-LAURENT
Députée de Montmorency

STÉPHANIE VALLÉE
Députée de Gatineau

PROGRAMME DE BOURSES ET DE STAGES

La Fondation attribue annuellement cinq bourses d'excellence d'une valeur de 21 000 $ chacune. Ces bourses sont assorties d'un stage parlementaire d'une durée de dix mois.

Grâce à ce stage, des étudiants d'universités québécoises, sélectionnés à la suite d'un concours, ont le privilège d'observer de près le fonctionnement de l'Assemblée nationale et de participer à la vie parlementaire. Au cours du stage, ils sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition, ils font un voyage d'études à l'étranger qu'ils organisent eux-mêmes et rédigent un essai.

Les boursiers stagiaires appuient également la Direction des communications et des programmes éducatifs, plus particulièrement lors des simulations parlementaire et du jeu-questionnaire Tournoi jeunes démocrates.

De gauche à droite :
David Searle, Gabriel Coulombe, Gabrielle Angers-Gosselin, Rébecca Morency, Samuel Morissette

LES STAGES PARLEMENTAIRES 2012-2013

Les stages parlementaires 2012-2013 ont débuté le 5 septembre, au lendemain des élections générales qui se sont tenues le 4 septembre 2012 au Québec. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, le programme des boursiers stagiaires a dû être modifié. Ainsi, les rencontres, entretiens et formations préparés spécifiquement pour eux ont été échelonnés sur plusieurs semaines afin de permettre aux boursiers de profiter de cette période pour commencer à rédiger leur essai et préparer leur mission à l'étranger.

Les boursiers stagiaires ont assisté à des rencontres sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale et ont pu s'entretenir avec le secrétaire général et le secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale ainsi que le président de la Tribune de la presse. Accueillis chez les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale, soit, le directeur général des élections, le vérificateur général, le commissaire à l'éthique et à la déontologie, le protecteur du citoyen et le commissaire au lobbyisme, les boursiers stagiaires ont découvert les mandats de chacun et ont apprécié leur accueil et leur disponibilité.

Ils ont dû aussi se familiariser avec la procédure parlementaire et tous les aspects des travaux de l'Assemblée. Pour ce faire, ils ont bénéficié de séances de formation organisées à leur intention par la Direction générale des affaires juridiques et parlementaires de l'Assemblée nationale. Ainsi outillés, les boursiers stagiaires ont pu commencer leur jumelage avec des députés.

LES BOURSIERS STAGIAIRES 2012-2013

GABRIELLE ANGERS-GOSSELIN

Baccalauréat en science politique
Université Laval

GABRIEL COULOMBE

Baccalauréat en science politique

Maîtrise en études internationales
Université Laval

RÉBECCA MORENCY

Baccalauréat en science politique

Maîtrise en science politique(en cours)
Université Laval

SAMUEL MORISSETTE

Baccalauréat en science politique
Université Laval

DAVID SEARLE

Baccalauréat en science politique
Université McGill

LES JUMELAGES AVEC DES DÉPUTÉS

Le premier jumelage avec des députés a débuté le 13 novembre. Bien qu'il ait été très court, ce jumelage a été enrichissant. Les boursiers stagiaires, impatients de connaître cet aspect de leur stage, se sont rapidement adaptés à leurs nouvelles fonctions. Lors de leurs deux jumelages, ils ont appuyé les députés dans leurs fonctions de parlementaires et se sont vu confier divers mandats de recherche, d'organisation et de rédaction. Ils ont aussi accompagné les députés auxquels ils étaient jumelés dans leur circonscription et ont ainsi pu observer une autre facette du travail des élus.

JUMELAGES 2012-2013

GABRIELLE ANGERS-GOSSELIN	GABRIEL COULOMBE	REBECCA MORENCY	SAMUEL MORISSETTE	DAVID SEARLE
Nicole Ménard (PLQ)	Pierre Arcand (PLQ)	Sylvain Roy (PQ)	Christine St-Pierre (PLQ)	Marjolain Dufour (PQ)
Luc Ferland (PQ)	Léo Bureau-Blouin (PQ)	Gérard Deltell (CAQ)	Suzanne Proulx (PQ)	Rita de Santis (PLQ)

LA MISSION EXPLORATOIRE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Étude comparative entre deux systèmes politiques, la mission exploratoire est un des temps forts du stage, qui requiert des boursiers un bon sens de l'organisation avant et pendant la mission. En 2013, du 27 février au 18 mars, les boursiers stagiaires ont mené une mission exploratoire en Nouvelle-Zélande.

Afin de justifier le choix de cette destination, les boursiers stagiaires ont dû définir leurs objectifs et présenter leur projet aux membres du conseil d'administration de la Fondation. Ils ont décidé d'étudier plus particulièrement le mode de scrutin, la situation socio-économique des Maoris, population polynésienne autochtone qui constitue une importante minorité, les politiques d'immigration et d'intégration ainsi que le mode de nomination des hauts fonctionnaires.

Les boursiers ont établi plusieurs contacts avant leur départ et ont bénéficié d'un accueil exceptionnel et d'une collaboration sans faille du Haut-commissariat de la Nouvelle-Zélande au Canada. Ils ont eu la chance de rencontrer préalablement des parlementaires néo-zélandais en visite à Québec à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Union interparlementaire, en octobre 2012. Outre leurs nombreuses recherches, ces rencontres ont alimenté leur intérêt pour la Nouvelle-Zélande.

La Fondation remercie LOJIQ d'encourager l'intérêt des jeunes envers le parlementarisme et leur motivation à acquérir des connaissances sur les systèmes politiques d'autres démocraties.

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ

Pour concrétiser leur projet, les boursiers stagiaires ont dû établir un budget prévisionnel. Afin de respecter le budget accordé par la Fondation et compte tenu du coût du transport pour se rendre en Nouvelle-Zélande, ils ont constaté assez rapidement qu'ils devraient obtenir un soutien financier supplémentaire. Après avoir présenté leur projet de mission aux Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), ils ont obtenu leur appui.

Fruit de leurs nombreuses rencontres et réflexions, le rapport de mission est accessible dans le site Internet de la Fondation : **www.fondationbonenfant.qc.ca**.

Les boursiers en visite à la Electoral Commission à Wellington, en compagnie de monsieur Richard Thornton, conseiller en communication

Les boursiers devant un des édifices du Parlement à Wellington, le « Beehive »

Monument en l'honneur du centenaire du droit de vote des femmes à Auckland

ACCUEILS ET VISITES D'AUTRES STAGIAIRES PARLEMENTAIRES

Au cours de leur stage, les boursiers ont l'occasion de rendre visite à d'autres stagiaires parlementaires. Ils les reçoivent aussi à Québec.

Au cours de ces accueils, ils organisent à leur intention des visites et des entretiens dont ils bénéficient également. Ainsi, ils rencontrent des personnalités politiques, universitaires et journalistiques.

Les boursiers stagiaires se sont rendus à la Chambre des communes à Ottawa du 15 au 18 octobre 2012 et ont accueilli les stagiaires d'Ottawa à l'Assemblée nationale du Québec au mois de novembre suivant.

Ils ont visité leurs homologues de l'Ontario du 27 au 30 mai 2013. En 2012-2013, ces derniers ne sont pas venus à Québec.

En plus d'enrichir leurs connaissances, ce volet du stage permet aux boursiers stagiaires de la Fondation de rencontrer d'autres jeunes Canadiens. C'est une occasion unique d'échanger leurs points de vue sur la politique provinciale et fédérale et de mieux comprendre les enjeux politiques actuels.

LES ESSAIS

Pendant le stage parlementaire, les boursiers stagiaires doivent rédiger un essai. Ce travail leur donne la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur un sujet lié au parlementarisme et à la démocratie en général. Un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Trois ateliers de travail sont organisés au cours de l'année, pendant lesquels les boursiers stagiaires peuvent échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées et commenter le travail des uns et des autres. Les boursiers peuvent aussi rencontrer le superviseur individuellement s'ils le souhaitent. Un comité de lecture commente et évalue leur travail à la fin de l'année. Au moment de leur passage devant le comité, chaque boursier stagiaire présente son travail et répond aux questions des membres du comité.

Une cérémonie marque le dépôt officiel de l'essai ainsi que la fin des stages parlementaires. Plusieurs invités ont assisté à la cérémonie qui a eu lieu le 5 juin 2013 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, dont des parlementaires, des membres du conseil d'administration, de proches collaborateurs de la Fondation ainsi que parents et amis des boursiers.

M. Claude Cousineau, vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation, qui s'est adressé aux boursiers stagiaires à cette occasion, n'a pas manqué de souligner l'excellence de leur travail.

Les essais sont diffusés dans le site Internet de la Fondation : www.fondationbonenfant.qc.ca

Les boursiers stagiaires David Searle, Gabrielle Angers-Gosselin, Gabriel Coulombe, Rébecca Morency et Samuel Morissette entourent M. Claude Cousineau, vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation.

TITRES DES ESSAIS

La diversité ethnoculturelle à l'Assemblée nationale : portrait et perceptions des députés de circonscriptions multiculturelles de la région métropolitaine de Montréal (Gabrielle Angers-Gosselin)

Le rôle de l'Assemblée nationale du Québec dans l'édification de la COPA : contexte, objectifs et analyse critique des retombées (Gabriel Coulombe)

Les perceptions des députés et des jeunes sur le déclin de la participation citoyenne au Québec : analyse et comparaison (Rébecca Morency)

Les parlementaires de l'Assemblée nationale et le cynisme envers la politique
Entre la réalité politique et l'utopie démocratique (Samuel Morissette)

De quoi unir le Québec
626 motions qui ont fait consensus à l'Assemblée nationale durant la 39e législature (David Searle)

Les stagiaires en compagnie de quelques-uns des députés avec lesquels ils ont été jumelés. De gauche à droite : MM. Léo Bureau-Blouin, Sylvain Roy, Luc Ferland, M[mes] Rita de Santis et Suzanne Proulx ainsi que M. Claude Cousineau.

LA PROMOTION

Chaque année, de novembre à février, la Fondation transmet de l'information dans les universités québécoises afin de promouvoir son programme de stages.

Ainsi, affiches et dépliants sont envoyés dans les universités québécoises en novembre. Ce matériel doit être mis à la disposition de tous les étudiants, peu importe leur programme d'études. L'information est aussi accessible dans les sites Internet des universités et dans celui de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (www.fondationbonenfant.qc.ca) ainsi que sur la page Facebook du programme de stages.

L'offre de bourses et de stages de la Fondation fait partie du répertoire des bourses proposées aux étudiants des 1er et 2e cycles des universités. Les étudiants peuvent consulter ce répertoire sur Internet. Enfin, les personnes intéressées doivent transmettre leur dossier de candidature au plus tard le 15 février de chaque année.

De novembre à février, des présentations lors de conférences midi ou foires de l'emploi ont lieu dans quelques universités. La coordonnatrice du programme de stages participe à certaines de ces rencontres en compagnie d'un boursier stagiaire de l'année en cours. Ainsi, en janvier 2013, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal ont été visitées. La Fondation a également profité du kiosque de l'Assemblée nationale, qui participait à la Journée Carrière de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval au printemps 2013, pour y présenter les stages parlementaires.

LA SÉLECTION

Les étudiants doivent respecter quatre critères de base :

- être titulaire d'un baccalauréat ;
- avoir terminé leurs études (de 1er, 2e ou 3e cycle) depuis moins de deux ans ;
- avoir obligatoirement fréquenté une université québécoise au cours de leur cursus ;
- être citoyen canadien ou détenir le statut de résident permanent.

La présélection des candidats se déroule en février et consiste en l'analyse de tous les dossiers reçus. Les principaux critères évalués à cette étape sont l'excellence du dossier scolaire, l'implication sociale et communautaire et l'intérêt démontré pour la démocratie et les institutions parlementaires. Une bonne connaissance du stage par les candidats est aussi évaluée.

Ceux qui ont franchi cette première étape sont invités à une entrevue et doivent se soumettre à un examen oral ainsi qu'à un examen écrit. Cette dernière étape de la sélection se déroule en mars et s'échelonne sur une semaine. La sélection finale est connue en avril. Des professionnels de l'Assemblée nationale composent le comité de sélection, dont un représentant de la Direction des ressources humaines.

LE BILAN DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION

La Fondation a reçu 83 dossiers pour les stages 2013-2014, dont 39 dossiers de candidates et 44 de candidats, en provenance de 9 universités différentes. Douze d'entre eux ont été présélectionnés et invités à l'entrevue et l'examen écrit.

Parmi les 12 candidats présélectionnés, 5 boursiers stagiaires ont été choisis et tous ont accepté le stage et la bourse.

UNIVERSITÉS ET NOMBRE DE CANDIDATS
Université Laval (26)
Université du Québec à Montréal (22)
Université de Montréal (20)
Université de Sherbrooke (5)
Université McGill (3)
Université du Québec à Trois-Rivières (1)
ENAP (3)
Université d'Ottawa (2)
HEC (Montréal) (1)

PROGRAMMES ET NOMBRE DE CANDIDATS
Science politique et domaines connexes (25)
Droit (des affaires, international, public, Droit et science politique) (12)
Relations internationales et domaines connexes (18)
Philosophie (4)
(Économie, histoire, sociologie, gestion, administration et autres (24)

BILAN 2012-2013 : PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire consistent en des conseils d'élèves qui encouragent la participation des élèves aux décisions touchant la vie de leur école. Leur implication contribue alors au développement d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Elle se fait évidemment en accord avec la direction et les membres du personnel de l'école.

Ces deux activités permettent aux jeunes d'apprendre et de mettre en pratique des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect des opinions des autres, l'art des compromis, la solidarité, la justice, la tolérance, l'équité, l'égalité, la représentation, le droit de vote et l'accès à l'information. Par la même occasion, les élèves peuvent acquérir des connaissances sur l'Assemblée nationale.

Cet objectif d'éducation à la démocratie des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire rejoint le domaine de l'univers social des programmes de formation de l'école québécoise. Les deux parlements recoupent aussi les compétences *Pratiquer le dialogue* et *Réfléchir sur des questions éthiques* du programme Éthique et culture religieuse.

De plus, cette démarche répond aux objectifs du programme de services éducatifs complémentaires de vie scolaire. En s'impliquant dans ces activités de participation et d'éducation à la démocratie, les élèves se responsabiliseront et développeront le sens de la citoyenneté, affermiront leur sens moral, amélioreront leurs relations interpersonnelles et augmenteront leur sentiment d'appartenance à l'école.

LE SOUTIEN APPORTÉ ET LE MATÉRIEL REMIS AUX ÉCOLES

Afin de faciliter la mise en place ou la consolidation des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire, la Fondation offre gratuitement à chaque école participante :

- un soutien technique et professionnel tout au long de l'année scolaire ;
- des formations dans les écoles ;
- des guides pédagogiques pour les personnes responsables et les participants ;
- le matériel nécessaire à la tenue du Parlement au primaire ou du Parlement au secondaire (bracelets, attestations, bannière et drapeaux).

Pour illustrer ce soutien, précisons, entre autres, qu'en 2012-2013, le coordonnateur des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire s'est rendu dans 140 écoles (108 écoles primaires et 32 écoles secondaires) pour y donner de la formation. Ces rencontres ont permis de rejoindre directement 5 685 élèves, membres d'un conseil d'élèves et personnes responsables.

LE RECRUTEMENT ET LA PROMOTION DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Durant l'année scolaire 2012-2013, un total de 616 écoles étaient inscrites aux Parlements au primaire et au secondaire. Il s'agit d'une progression de 98 écoles par rapport à l'année précédente. En 2012-2013, les écoles inscrites comptaient plus de 11 000 jeunes impliqués dans leur conseil d'élèves.

En 2012-2013, en se basant sur la stratégie appliquée depuis 2006, les interventions suivantes ont été déployées pour faire connaître les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire dans le monde de l'éducation :

- participation de la Fondation comme exposant à des activités du milieu éducatif (congrès et colloque) ;
- animation d'ateliers ;
- contacts téléphoniques ou rencontres avec des personnes responsables du conseil d'élèves ;
- envoi de bulletins d'information électronique à toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire.

Jeunes parlementaires de l'école secondaire De Mortagne de Boucherville en compagnie de M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président de la Fondation et M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et ministre de la Sécurité publique.

LES RÉALISATIONS DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Encore cette année, la Fondation a remis les Prix des Parlements au primaire et au secondaire. Instaurés au printemps 2008, les Prix permettent de récompenser les efforts des élèves et leurs réalisations tout en favorisant la rédaction de projets de loi. Les projets de loi soumis par les écoles ont été évalués selon leur forme (langue et présentation) et leur contenu (originalité, cohérence et pertinence) par un comité composé de professionnels de l'Assemblée nationale.

Le comité a sélectionné les trois projets de loi suivants au primaire :

- Loi visant à contrer l'intimidation et la violence à l'école
  École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Gaspé)
- Loi sur la création d'un code de vie pour des comportements acceptables et souhaitables dans la cour d'école
  École Jean-XXIII (Saint-Wenceslas)
- Loi sur la création d'un comité des cinq clans familiaux
  École Ts8taïe (Wendake)

Au secondaire, les trois projets de loi retenus sont les suivants :

- Loi sur la nomination d'un citoyen du mois
  Polyvalente Louis-Saint-Laurent (East Angus)
- Loi sur la sensibilisation au vandalisme
  École des Grandes-Marées (Saguenay)
- Loi contre la déportation d'Edouardo Reyes-Mendez, élève de 3e secondaire, et de sa famille
  École Mont-de-La Salle (Laval)

Le dévoilement des Prix s'est fait lors du Gala des Parlements au primaire et au secondaire, qui s'est déroulé le 31 mai 2013 à l'hôtel du Parlement. En présence du vice-président de l'Assemblée nationale, M. Claude Cousineau, les élèves de trois écoles primaires et de trois écoles secondaires ont reçu une plaque honorifique ainsi qu'un prix de 500 $ offerts par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

École secondaire des Grandes-Marées

École primaire Ts8taïe de Wendake

Jeunes parlementaires prêtant serment

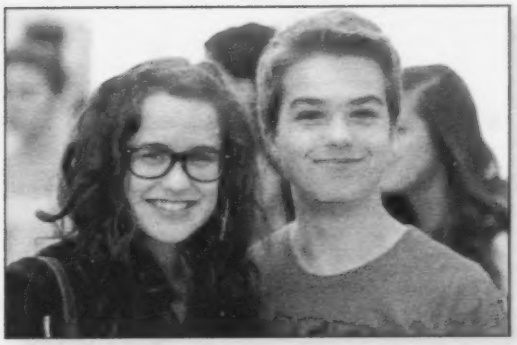

Jeunes parlementaires de l'école secondaire de la Seigneurie de Québec

Un jeune candidat au poste de ministre des sports

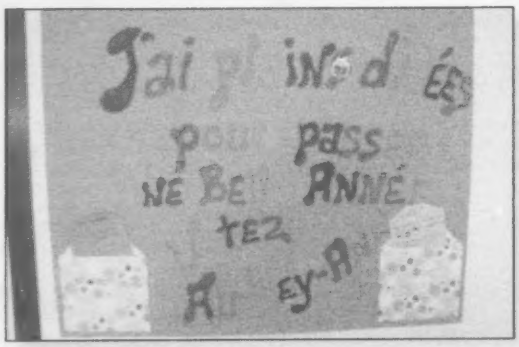

Affiches électorales réalisées par des candidats

PRIX DE LA FONDATION

Outre les prix décernés dans le contexte des Parlements au secondaire et au primaire, la Fondation, avec le soutien financier de ses partenaires, en particulier de la Commission de la capitale nationale du Québec, attribue des bourses au mérite à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale et de la remise des Prix du livre politique.

Ces bourses ont pour but d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation. Le tableau ci-dessous décrit la répartition de ces bourses.

ACTIVITÉS	TOTAL
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2013) Le Forum étudiant est une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée nationale pour les étudiants du collégial.	**600 $**
PARLEMENT DES JEUNES (FÉVRIER 2013) Le Parlement des jeunes est une autre simulation parlementaire organisée par l'Assemblée nationale qui s'adresse aux élèves de 3e et 4e secondaire. Il permet de mieux comprendre le fonctionnement des institutions parlementaires.	**450 $**
TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES (AVRIL 2013) Organisé par l'Assemblée nationale, le Tournoi jeunes démocrates est un jeu-questionnaire qui invite les concurrents à mesurer leurs connaissances sur l'évolution de la démocratie, de la Grèce antique à nos jours, et à accroître plus particulièrement leur compréhension du parlementarisme et de l'histoire politique du Québec.	**6 400 $**
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2013) Activité grand public qui s'est déroulée à l'occasion du Salon international du livre de Québec. On a alors récompensé les auteurs d'ouvrages politiques choisis au préalable par un jury en leur décernant des prix.	**14 000 $**
PARLEMENT ÉCOLIER (MAI 2013) Le Parlement écolier est une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée nationale qui s'adresse aux élèves de 6e année du primaire.	**300 $**
	21 750 $

Au total, la somme de 24 750 $, incluant les Prix des Parlements au primaire et au secondaire, a été remise en bourses aux participants à ces activités pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013.

NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections générales de septembre 2012 ont eu une incidence sur la composition du conseil d'administration. Ainsi, le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Claude Cousineau, a remplacé M. François Ouimet comme vice-président de la Fondation, à partir de novembre 2012.

En outre, les députés Michelyne C. St-Laurent et Sylvain Roy ont accepté de représenter leur groupe parlementaire respectif au sein du conseil d'administration de la Fondation en remplacement de M[mes] Véronique Hivon et Sylvie Roy.

Enfin, la Direction de l'éducation à la démocratie parlementaire de l'Assemblée nationale a été fusionnée à la Direction des communications, au cours de l'automne 2012. À la suite de cette réorganisation administrative, M. Jean Dumas, directeur des communications et des programmes éducatifs, a été nommé secrétaire-trésorier le 5 décembre 2012 en remplacement de M[me] Isabelle Giguère. Rappelons que M[me] Giguère a été secrétaire-trésorière de septembre à novembre, en remplacement de M. Frédéric Fortin.

De gauche à droite, au premier rang : M. Raymond Brouillet, M[me] Michelyne C. St-Laurent, M. Claude Cousineau. Au deuxième rang : MM. Jacques Drouin, directeur général des élections du Québec et collaborateur spécial, Jean Dumas, Marcel Blanchet, Siasia Morel et Jean-Pierre Lagueux.

M[mes] Eugénie Brouillet et Stéphanie Vallée ainsi que MM. Alban D'Amours et Sylvain Roy étaient absents au moment de la photo.

Monsieur Pierre F. Côté, membre du conseil d'administration de la Fondation pendant neuf ans, est décédé le 17 juin 2013.

Il fut un administrateur assidu et dévoué, adhérant totalement aux valeurs démocratiques et à la mission de la Fondation. Au cours de son mandat, il a consacré temps et énergie à en faire connaître les objectifs et les activités. Lors de son décès, il a souhaité que les marques de sympathie à son endroit se traduisent par des dons à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Merci Monsieur Côté.

RAPPORT DE LA DIRECTION

MOT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée « Fondation », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le vice-président de la Fondation,

Claude Cousineau

Claude Cousineau
Québec, le 3 décembre 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale,

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011, et les états des résultats et de l'actif net et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mes audits. J'ai effectué mes audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mes audits sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement de référentiel comptable expliqué à la note 3 complémentaire aux états financiers, ces normes ont été appliquées pour l'exercice clos le 30 juin 2013 de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, ainsi que pour l'état de la situation financière au 1er juillet 2011.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Michel Samson, CPA auditeur, CA
Québec, le 3 décembre 2013

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
RÉSULTATS ET ACTIF NET
DES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN

	2013	2012
PRODUITS		
Contributions	147 665 $	220 678 $
Activités pédagogiques	32 610	25 350
Intérêts sur dépôt à terme	2 339	2 041
	182 614	248 069
CHARGES		
Bourses	126 750	129 350
Parlements au primaire et au secondaire	50 958	42 592
Déplacement des stagiaires	21 122	27 763
Colloque Jean-Charles-Bonenfant	–	10 000
Frais d'accueil	1 269	2 294
Activités pédagogiques	1 434	1 951
Assurances	1 701	1 810
Amortissement de l'équipement	1 427	1 427
Frais de gestion	769	764
	205 430	217 951
(DÉFICIT) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(22 816)	30 118
ACTIF NET AU DÉBUT	426 867	396 749
ACTIF NET À LA FIN	404 051 $	426 867 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 30 JUIN ET AU 1ER JUILLET

	2013	2012	1er juillet 2011
ACTIF			
À COURT TERME			
Encaisse	18 075 $	45 498 $	– $
Dépôt à terme (note 4)	357 393	355 085	383 277
Créances (note 5)	42 378	30 931	28 272
Charges payées d'avance	1 935	2 196	2 141
	419 781	433 710	413 690
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	3 212	4 639	6 066
	422 993 $	438 349 $	419 756 $
PASSIF			
À COURT TERME			
Découvert bancaire (note 7)	– $	– $	14 814 $
Charges à payer	6 918	841	234
Apports reportés (note 8)	12 024	10 641	7 959
ACTIF NET	404 051	426 867	396 749
	422 993 $	438 349 $	419 756 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Cousineau

Claude Cousineau
Vice-président de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
FLUX DE TRÉSORERIE
DES EXERCICES CLOS LES 30 JUIN

	2013	2012
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Déficit) excédent des produits sur les charges	(22 816) $	30 118 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 427	1 427
Variation des apports reportés (note 8)	1 383	2 682
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	(5 109)	(2 107)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(25 115)	32 120
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(25 115)	32 120
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	400 583	368 463
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	375 468 $	400 583 $
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des postes suivants:		
Encaisse	18 075 $	45 498 $
Dépôt à terme	357 393	355 085
	375 468 $	400 583 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AUX 30 JUIN 2013, 30 JUIN 2012 ET 1ER JUILLET 2011

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies*. Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation a été reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle est par conséquent admissible à l'exemption des impôts (fédéral et provincial) prévue pour ces organismes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, l'encaisse, le dépôt à terme, les créances et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût en raison de leur échéance rapprochée. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de salaires, de loyers et de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers. L'Assemblée ne peut estimer la juste valeur de ces fournitures et de ces services au prix d'un effort raisonnable.

APPORT

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AUX 30 JUIN 2013, 30 JUIN 2012 ET 1ER JUILLET 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'équipement est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Lorsque la conjoncture indique que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire et les placements facilement convertibles à court terme dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

3. CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Suite à une décision du Conseil des normes comptables, les organismes sans but lucratif sont tenus d'adopter, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, soit les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, soit les Normes internationales d'information financière, à titre de principes comptables généralement reconnus. Par conséquent, la Fondation applique les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif à partir de cette date sans tenir compte d'aucune exemption.

Ce changement de référentiel comptable n'a eu aucun impact sur l'actif net ainsi que sur les produits et les charges, pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 ni sur l'état de la situation financière d'ouverture.

4. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme porte intérêt au taux de 0,65 % au 30 juin 2013 et 2012 (0,5 % au 1er juillet 2011) et il vient à échéance le 31 mars 2014.

5. CRÉANCES

	2013	2012	1er juillet 2011
Contributions à recevoir	37 179 $	24 824 $	20 612 $
Autres débiteurs	914	100	560
Intérêts à recevoir	579	584	483
Taxes à la consommation	3 706	5 423	6 617
	42 378 $	30 931 $	28 272 $

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AUX 30 JUIN 2013, 30 JUIN 2012 ET 1ER JUILLET 2011

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013	2012	1er juillet 2011
Équipement			
Coût	9 582 $	9 582 $	13 882 $
Amortissement cumulé	6 370	4 943	7 816
	3 212 $	4 639 $	6 066 $

Au cours de l'exercice 2013 et au 1er juillet 2011, aucun actif n'a été radié. Au cours de l'exercice 2012, la Fondation a radié un équipement qui n'était pas utilisé. Le coût et l'amortissement cumulé de cet équipement était de 4 300 $.

7. DÉCOUVERT BANCAIRE

La Fondation ne possède pas de marge de crédit. Au 30 juin 2013 et 2012, la Fondation n'a pas de découvert bancaire. Au 1er juillet 2011, le découvert bancaire était constitué de chèques en circulation.

8. APPORTS REPORTÉS

	2013	2012	1er juillet 2011
Solde au début	10 641 $	7 959 $	- $
Montant reçu ou à recevoir pour exercice subséquent	12 024	10 641	7 959
Virement des apports reportés	(10 641)	(7 959)	-
Solde à la fin	12 024 $	10 641 $	7 959 $

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2013	2012
Créances	(11 447) $	(2 659) $
Charges payées d'avance	261	(55)
Charges à payer	6 077	607
	(5 109) $	(2 107) $

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AUX 30 JUIN 2013, 30 JUIN 2012 ET 1ER JUILLET 2011

10. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2013, des revenus de 7 808 $ ont été reçus (4 536 $ en 2012).

11. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec des entités du gouvernement :

RÉSULTATS	2013	2012
PRODUITS		
Contributions	139 658 $	136 142 $
Activités pédagogiques	24 910	18 210
	164 568 $	154 352 $
CHARGES		
Bourses	450 $	350 $
Déplacement des stagiaires	381	–
Parlements au primaire et au secondaire	5 461	3 596
Frais d'accueil	1 269	1 352
Colloque Jean-Charles-Bonenfant	–	10 000
Frais de gestion	697	702
	8 258 $	16 000 $

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2013	2012	1er juillet 2011
ACTIF À COURT TERME			
Créances	29 371 $	24 824 $	10 612 $
CHARGES			
Charges à payer	483 $	249 $	– $
Apports reportés	12 024	10 641	7 959
	12 507 $	10 890 $	7 959 $

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à la juste valeur. Les entités du gouvernement avec qui la Fondation a conclu des opérations sont notamment : le Secrétariat à la jeunesse, l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AUX 30 JUIN 2013, 30 JUIN 2012 ET 1ER JUILLET 2011

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers.

Le risque de crédit associé à l'encaisse et au dépôt à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésoreries sont investis auprès d'institutions financières reputées dans des placements peu risqués.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement.

Les créances se règlent à l'intérieur d'un délai de 30 jours, à l'exception d'une créance au montant de 8 330 $ dont l'encaissement a eu lieu à un peu plus d'un an après son inscription aux livres.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Fondation gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels.

La Fondation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

L'échéance estimative des charges à payer se détaille comme suit : 6 918 $ est à payer dans moins de 90 jours.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation n'est pas exposée au risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt compte tenu que son dépôt à terme porte intérêt à un taux fixe de 0,65 %.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2013.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Février 2014

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec

Desjardins
La Fondation

Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70316
Télécopieur : 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages